

La publicité des produits cosmétiques : réglementation, preuves, revendications et cas pratique

→ Vous maîtriserez la conformité de vos allégations publicitaires, y compris sur les points les plus récents (allégations « sans » et « hypoallergénique »)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le cadre réglementaire et les règles d'autorégulation grâce à une approche concrète et interactive.

Savoir évaluer une allégation publicitaire.

Savoir déterminer les modes de preuve.

FORMATEUR(S)

Laure MENANTEAU : Chimiste, diplômée d'un Master 2 de cosmétologie, développement marketing et communication des produits cosmétiques. Depuis 2019, elle est conseillère scientifique et réglementaire à la FEBEA. Elle est plus spécifiquement en charge des aspects réglementaires et de qualité.

Julie JOSEPH : Juriste conseil ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité), Julie a quinze ans d'expérience dans le conseil juridique et déontologique à destination des annonceurs, des agences et des médias.

et/ou

Clotilde SWINBURNE : Juriste conseil ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité), Clotilde a douze ans d'expérience dans le conseil juridique et déontologique à destination des annonceurs, des agences et des médias.

Pascale BARLIER : Directrice du CERCO (Centre d'études et de recherche en cosmétologie). Elle travaille depuis plus de vingt ans dans la réalisation d'études cliniques soutenant les allégations publicitaires. Au service de grands acteurs de l'industrie cosmétiques, elle conseille et élabore des protocoles spécifiques à chaque projet afin d'apporter des preuves robustes en terme d'efficacité, de tolérance et de perception consommateurs.

• **26 novembre 2019**

1 JOUR

Code produit : **COSPUB**

Lieu : BOULOGNE BILLANCOURT

705,41 € H.T Adhérents Ifis/ FEBEA

917,03 € H.T Prix public

Contact : Johanna Lemler

Tél : 01 85 76 18 84

Fax : 01 46 03 98 34

j.lemler@ifis.fr



IFIS COSMÉTIQUE



PROGRAMME

Les allégations publicitaires sont un moyen de mise en avant de la spécificité de vos produits cosmétiques. Comment valoriser vos produits innovants en réalisant une communication dans un cadre réglementaire et déontologique défini ?

■ Le cadre réglementaire national et communautaire

- Champ d'application
- Pratiques commerciales déloyales et trompeuses
- Les cas particuliers : avis du CNC et certification
- Le règlement européen et les critères communs

■ Les règles d'autorégulation publicitaire

- Rôle, missions et bilans de l'ARPP
- Recommandation produits cosmétiques
- Exemples

■ Méthodes d'évaluation

- Recommandations professionnelles
- Élaboration d'un protocole
- Les différents types de tests

■ Étude(s) de cas

- Cas pratiques au vu de l'actualité

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, collaborateurs des services réglementaires, R&D, formulation, qualité, marketing, juridique, collaborateurs en charge des tests.

PÉDAGOGIE

Méthode A

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prérequis : AUCUN. Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Prise en charge financée par l'OPCA DEFi dans le cadre des actions collectives. Contacter votre correspondant DEFi.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01 46 03 98 34
ou par courrier : Ifis Cosmétique, 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex

FORMATION

Code :

--	--	--	--	--	--

Dates :

.....

Titre :

Prix HT :	m Adhérents Ifis	m Adhérents Febea	m Autre	m Ne sait pas (cf p.60)
-----------------	------------------	-------------------	---------	-------------------------

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : | | | | | Ville : | | | | | Pays : | | | | |

m Établissement à facturer (si différent) ou m Prise en charge par organisme collecteur
Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : _____ Pays : _____
Ville : _____

PARTICIPANT

m Pharmacien m Médecin m Inscrit à l'ordre - N° de RPPS/ADELI

m Mme m M. m Docteur m Professeur

J'encadre une équipe ☐ OUI ☒ NON

Nom : Prénom :

Fonction :
Service :

Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :

Téléphone (ligne directe) : |
Fax (ligne directe) : |

e-mail:

CONTACT N+1 DU PARTICIPANT

Mme M. Nom : Prénom :

e-mail :

CONTACT ADMINISTRATIF

Responsable formation/RH Manager (N+1) ou Personne chargée de la gestion administrative de l'inscription

Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :

Code postal : | | | | | Ville : | | | | | Pays : | | | | |

Téléphone (*(ligne directe)*) : | | | | | | | | | |
Fax (*(ligne directe)*) : | | | | | | | | | |

e-mail:

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE :

MODE DE RÈGLEMENT (paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : Ifis Cosmétique - code formation : «...» - N°de facture - Nom du participant

par chèque libellé à l'ordre de l'Ifis par virement bancaire à l'ordre de : Ifis, HSBC Trocadéro - Compte Ifis - 112, avenue Kléber - 75016 Paris - France
BANQUE : 30056 // AGENCE : 00123 // N° DE COMPTE : 0123200151 // CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organisme publics - Merci de nous adresser votre bon de commande au nom de Ifis Cosmétique

Nom : Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des CGV*

Date:

Signature:

CACHET DE L'ENTREPRISE

* La signature de ce bulletin d'inscription vaut réserve des CGV consultables ci-contre ou sur notre site : www.ifis-cosmetique.eu

Pour toute question concernant cette inscription, contactez-nous au 01 41 10 26 26

Ifis Cosmétique. Catalogue 2017-2018. N° d'activité 119 213 411 92